

Communiqué de presse  
Juin 2021

## L'OPPBTP édite un nouveau guide pour accompagner les entreprises dans la réduction de l'exposition des salariés aux poussières de bois



L'édition de ce nouveau guide de l'OPPBTP fait suite à l'accord de partenariat signé en 2020 avec l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) en complément de l'action menée depuis 2017 par les deux partenaires. Les engagements pris prévoyaient, notamment, la réalisation d'une étude (PROPOBOIS) visant à aider les entreprises à réduire l'exposition des salariés aux poussières de bois dans le secteur du bois-construction et de l'ameublement. Cette étude menée durant 18 mois a permis d'élaborer le guide « Poussières de bois : évaluez le risque d'exposition dans votre atelier » qui propose une série de solutions et de recommandations pratiques à mettre en place pour améliorer les conditions de travail.

### Un guide pédagogique pour une meilleure prévention

Le guide « Poussières de bois : évaluez le risque d'exposition dans votre atelier » élaboré conjointement par l'OPPBTP et FCBA a pour ambition d'accompagner les chefs d'entreprise dans l'évaluation de la situation de leur entreprise par rapport au risque poussières de bois et surtout d'identifier les points majeurs d'amélioration et les actions concrètes à mener.

La méthode décrite dans cet ouvrage de 71 pages propose un moyen pratique de mieux cerner les enjeux propres à chaque entreprise. Elle s'applique pas à pas et est étayée par un outil établi sur Excel facilitant la saisie des données et les calculs, et grâce auquel il est possible, en toute autonomie :

- d'identifier les zones de risque majeur d'exposition aux poussières de bois au sein de l'atelier ;
- de déterminer et de hiérarchiser les actions à mettre en œuvre ;
- de participer à la définition des groupes d'exposition similaire dans le cadre du contrôle réglementaire de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP).

### Au sommaire de ce guide :

- **Les enjeux d'une bonne maîtrise de l'exposition** : des informations relatives aux effets des poussières de bois et l'importance des bonnes pratiques minimales à mettre en œuvre afin de fixer le cadre pour les entreprises.
- **Les étapes de l'autodiagnostic** : ce chapitre traite, étape par étape, de la méthode d'évaluation pour déterminer de manière autonome la situation face au risque de poussières de bois.
- **Les actions correctives après l'autodiagnostic** : cette partie aborde l'analyse des résultats de l'autodiagnostic et propose des pistes d'actions correctives pouvant être mises en place afin de réduire le niveau d'exposition des salariés.
- Annexe 1 : Les appareils de protection respiratoire.
- Annexe 2 : Quiz d'auto-évaluation des bonnes pratiques.
- Annexe 3 : Exemples de cas d'application de la méthode.

Tout au long de l'élaboration de ce guide, ces éléments ont été validés avec le Copil « Poussières de bois » comprenant des organisations professionnelles de la seconde transformation du bois (l'Ameublement français, CAPEB, UMB de la FFB, UFME, UIPC, UICB SCOP BTP).

**Le guide est disponible sur les sites de l'OPPBTP et du FCBA: <https://www.preventionbtp.fr> et [fcba.fr](http://fcba.fr)**

### **Les poussières de bois, un enjeu majeur pour la filière**

Environ 444 200 salariés déclarent être exposés aux poussières de bois dans le cadre de leur travail (selon l'enquête SUMER 2010). Or, ces particules peuvent être à l'origine de problèmes de santé allant de la simple atteinte cutanée au développement de cancers des sinus ou des fosses nasales. Réduire l'exposition des salariés aux poussières de bois est donc un enjeu majeur que l'OPPBTP et l'institut FCBA ont souhaité traiter à travers la mise en place d'actions concrètes.

La collaboration entre l'OPPBTP et FCBA a été initiée dans le cadre de la convention « Poussières de bois » (2012/2015) signée avec le Ministère du travail, l'INRS, la CNAMTS et les organisations professionnelles des secteurs bois et ameublement. Elle s'est prolongée en 2017 par la réalisation d'une étude (PROPOBOIS) afin de définir une démarche de diagnostic, facilement applicable par les entreprises, pour la détermination des « Groupes d'Exposition Similaire » (GES).

Cette étude, menée durant 18 mois auprès de 8 entreprises volontaires du secteur bois-construction et ameublement représentatives de la profession, a permis d'analyser différentes situations d'exposition des salariés en lien avec la nature des procédés mis en œuvre et à élaborer une série de solutions qui sont aujourd'hui détaillées dans le guide « Poussières de bois : évaluez le risque d'exposition dans votre atelier ».

## Webinaire : prévenir les risques d'exposition aux poussières de bois Mercredi 19 mai à 11h00

FCBA, avec l'OPPBTP, a organisé un webinaire à destination des entreprises de la filière autour de la méthodologie d'autoévaluation pour prévenir les risques d'exposition aux poussières de bois.

**Vincent Quint**, Responsable Environnement Industriel (FCBA) et **Isabelle Monnerais**, Responsable de domaine – Risque chimique – Services aux entreprises (OPPBTP) donneront les clés pour réussir son auto-évaluation et présenteront les bénéfices pour les entreprises.

Programme de la matinée :

- Exposition aux poussières de bois et réglementation,
- Présentation de la méthode d'autoévaluation,
- Comprendre et maîtriser l'exposition des salariés : comment définir un plan d'amélioration ?
- Questions / Réponses.

**Pour voir ou revoir ce webinaire, cliquez ici**

### A propos de l'OPPBTP

L'**Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP)** a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mementos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTP - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) !  
Retrouvez toute l'information de la prévention sur [oppbtp.com](http://oppbtp.com)



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)

### OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)  
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54  
[stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr](mailto:stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr)

## **À propos de FCBA**

FCBA accompagne les entrepreneurs et acteurs des filières forêts-bois et ameublement dans leur développement. Outil technologique de référence, l'Institut les aide à intégrer les innovations technologiques et à s'adapter à l'évolution rapide des marchés. Ses principaux métiers sont l'ingénierie, les essais, la formation, la certification et la R&D. [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

### **Contacts presse FCBA :**

Comm'on Agency FCBA

Julie@commonagency.fr - 06 33 85 96 83

chloe@commonagency.fr - 06 89 14 96 94

christel.froger@fcba.fr – 01 72 84 97 24